



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE NOUVELLE MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

QUE conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, avis est par les présentes donné par le soussigné, Benoît Cabot, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Nouvelle, que la séance ordinaire du conseil municipal prévue pour le lundi 11 novembre 2024 est reportée au mardi 12 novembre 2024, à 20 h 00, à la salle du conseil de l'Hôtel de ville située au 470, rue Francoeur, Nouvelle.

QUE Cette modification au calendrier régulier a été adoptée lors de la séance du conseil tenue le 15 octobre 2024, résolution numéro 321-10-2024.

Donné à Nouvelle ce 17 octobre 2024.

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Benoît Cabot', is written over a light blue horizontal line.

Benoît Cabot
Directeur général et greffier-trésorier